

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
COMMUNAL DU 05 JUIN 2025**

Présidence : M. le Président Guillaume DERIAZ

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

1. vu le préavis municipal N° 76/2025 adopté en séance de Municipalité du 28 avril 2025 ;
2. où le rapport des commissions consultées ;
3. considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

de prendre acte qu'il est ainsi répondu à la proposition déposée par Mme Pisani Ben Nsir concernant la réaffectation totale ou partielle de la Charrue en lieu d'accueil ou cantine scolaire.

Accepté à la majorité, moins 14 avis contraires et 2 abstentions

Romanel-sur-Lausanne, le 05 juin 2025

Guillaume Deriaz

Président du Conseil



Romain Birbaum

Secrétaire du Conseil

fonction assurée par le Vice-Président du Conseil
en l'absence de la Secrétaire Mme Ismajli